

Compte rendu du CTL du 18-05-2018 APRES LES SPF, LA FERMETURE DES SIE ANNONCEES

Ordre du jour

Points soumis aux votes :

- 1) Procès-verbal de la réunion CTL du 19 février 2018
- 2) Bilan de la formation professionnelle 2017 et plan local de formation 2018
- 3) Transfert d'un emploi de catégorie B du SIP-E de Coutances vers le SPF-E

Points pour information :

- 4) Bilan de l'accueil personnalisé sur rendez-vous
- 5) Bilan départemental de la campagne d'entretiens professionnels 2017
- 6) Déploiement de l'organisation rénovée des ressources humaines
- 7) Déménagement provisoire de la Trésorerie de la Haye du Puits Lessay dans les locaux de l'ancienne mairie de St Symphorien le Valois
- 8) questions diverses

Un CTL très instructif mais surtout des confirmations : « la DGFIP en marche »

En attendant le CTL du 7 juin portant sur les restructurations du réseau, cette réunion semblait aborder des sujets peu « conflictuels ». **Il n'en a rien été !**

Concernant le bilan de la forpro, Solidaires a constaté une diminution du nombre de formateurs. Il nous a été répondu que cela s'expliquait par des formations ponctuelles non reconduites, des formateurs qui étaient partis (retraites, mutations) mais que la direction s'employait à recruter. Nous, nous constatons que parfois les sachants n'étaient

pas toujours contactés pour assurer des formations. De même, si Ulysse manche est un bon vecteur pour appeler les volontaires, cela restait insuffisant. Tout en reconnaissant le bon travail de l'équipe de la forpro (233 jours de formations), nous regrettons des formations toujours plus éloignées au détriment du local. Le caractère intensif des formations et surtout l'E-formation ne sont pas la panacée. Enfin le PAS a occupé une grande place au sein des formations proposées. Nous nous questionnons aussi sur le fait qu'une part importante des collègues de la gestion publique ne participent pas ou peu aux formations. Ont-ils seulement le temps de pouvoir s'absenter de leur poste pour y participer ? Nous avons également demandé à ce que le taux de réussite aux concours du département soit confronté au taux national. Nous regrettons le nombre de places offertes aux concours, qui ne cesse de se réduire. Nous nous sommes donc abstenus lors du vote.

Sur le 3ème point, nous nous sommes également abstenus. Il s'agit là de mesures de gestion du personnel et d'organisation du travail, mesures auxquels nous refusons de participer. Il y aura basculement d'un siège du SIP-SIE de Coutances vers le SPF-E Coutances afin de rééquilibrer le transfert de la charge de travail lors du transfert du pôle enregistrement.

Concernant l'accueil personnalisé sur rendez vous (APRDV), nous avons constaté que les remarques que nous avons formulées lors de la présentation de l'expérimentation en septembre 2016 se sont révélées exactes. Il n'est pas possible d'appliquer sur des départements de nature différente en termes de géographie (urbain, rural, semi-urbain), de population (jeune, vieillissante, en difficulté sociale...) une même pratique d'accueil.; ce que confirment à l'évidence les études réalisées *in concreto* dans les différents sites du département, quant aux conditions effectives de réception. Contrairement à une prolepse commode, l'usager-type n'existe pas et chaque secteur, chaque

collectivité, chaque individu est soumis à des contraintes qui lui sont propres et dont le service public a vocation à tenir compte. Pour nous, l'APRDV doit être une offre supplémentaire de service, mais en aucun cas le mode principal - voire exclusif - de réception ; ce dont, d'ailleurs, la direction a convenu . Réorganisation à revoir.

La campagne d'entretiens professionnels 2017 (gestion 2016) a vu, pour la dernière année, les seuls cadres C et A, bénéficier d'une réduction-majoration d'ancienneté. Pour rappel 2 R1 ont été perdus pour les C, faute de demande .

S'agissant de la réforme des RH (prévue pour le 01/01/2019), les choses sont simples. Si l'agent a un problème ou un questionnement, il doit contacter (après avoir fait par lui-même des recherches sur un forum ou autres outils mis à disposition sur notre intranet) la plate-forme téléphonique SIA. Les RH départementales ne doivent plus être contactées. Ça a le mérite d'être clair.

Le déménagement de la trésorerie de la Haye du Puits s'est fait en concertation avec les agents. Il devrait intervenir les 19-20 juin prochain. Les travaux sont prévus sur une période de 12 à 18 mois.

Les questions diverses enfin : nous avons gardé le meilleur pour la fin.

La direction nous a confirmé ce que nous ne cessons de dire lors de nos HMI, à savoir qu'à terme le département comprendrait 2 SIE qui seront St Lô et Cherbourg. Donc exit Carentan, (mais ça on venait de l'apprendre depuis peu) ET Mortain ET Valognes ET Granville ET Coutances ET Avranches.

La fusion des SPF, si elle reste d'actualité, est en suspens (rappel : un seul SPF implanté par département). Il y a des difficultés de fusion des bases Fidji, de la convergence des délais de traitement, de place pour le personnel en terme de locaux. **Des discussions sont en cours avec l'ordre des notaires pour voir s'ils ne peuvent pas tout simplement récupérer la mission**. Pour la centrale, cela aurait le mérite de solutionner le problème une bonne fois pour toutes. Il pourrait alors n'y avoir qu'un seul SPF national.

Au 1^{er} septembre 2018, notre département ne comptera plus que 2 huissiers au lieu de 3 actuellement. La compétence géographique sera répartie différemment, avec une difficulté supplémentaire : le nouvel huissier devant suivre une formation, va être absent plusieurs mois.

Les suppressions des cellules CSP sont confirmées. Elles seront transférées vers le PCR de St Lô au 31/08/2019. 4 collègues sont concernés pour le périmètre d'intégration, (2 sur Cherbourg, 1 sur Valognes et 1 sur Avranches).

Cela sera vu, en même temps que la **fermeture de 4 trésoreries et du SIE de Carentan**, lors du CTL du 7 juin.

ET CE N'EST DONC QUE LE DEBUT,

- **CAR L'AVENIR DES HUIT SIP DE LA MANCHE VA EVIDEMMENT ETRE REMIS EN CAUSE APRES LA MISE EN PLACE DU PAS,**
- **ET LA NOUVELLE VAGUE DE FUSIONS INTERCOMMUNALES VOULUE PAR LE GOUVERNEMENT VA FRAGILISER DE PLUS EN PLUS DE TRESORERIES.**

